



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**

Les résultats définitifs de la session 2023 du diplôme national du brevet

Nouvelle-Calédonie
Juillet 2024

Service études et perspectives
n° SEP - 06 - 2024



Sommaire

1. Un taux de réussite en légère hausse avec 86,3% d'élèves admis	3
2. Le taux de réussite est plus élevé de 10 points pour les filles.....	3
3. La part des candidats admis avec mention « Très bien » diminue	4
4. 95,5% de réussite pour les candidats issus d'un milieu social « très favorisé »	5
5. Un taux de réussite identique dans le secteur public et dans le secteur privé mais avec de fortes disparités géographiques	5
6. Moins de six candidats sur dix maîtrisent la langue française et les langages mathématiques, scientifiques, informatiques au socle commun	6
7. Baisse des moyennes en Français et en Mathématiques aux épreuves terminales du DNB.	7
8. 62% des lauréats du DNB ont validé le socle et les épreuves terminales	8
9. Trois quarts des candidats qui n'obtiennent pas le brevet continuent dans la voie professionnelle.....	9

Avec un taux de réussite global de 86,3 %, les résultats au DNB sont en légère hausse par rapport à l'année précédente.

Les filles ont un taux de réussite supérieur de 10 points à celui des garçons. Près de 70 % des candidats ont obtenu une mention mais la part de mention « très bien » diminue sur un an.

Les candidats issus d'un milieu défavorisé ont un taux inférieur de 15 points à celui des candidats d'origine sociale favorisée. Les taux de réussite varient également selon la répartition géographique.

Au socle commun, de fortes différences sont observées dans la maîtrise des compétences. Les moyennes aux épreuves terminales varient de 7,3 à 15,5 sur 20.

Six lauréats sur dix valident le socle commun et réussissent les épreuves terminales. À l'opposé, 80 % des candidats qui échouent à l'examen du DNB ont validé la maîtrise du socle mais ont obtenu une moyenne inférieure à 10 sur 20 aux épreuves terminales contre 46% en métropole. Ces écarts confirment des modalités d'évaluation du socle moins strictes localement.

Parmi les 15 % d'élèves qui ne se sont pas présentés ou n'ont pas obtenu le brevet, la majorité sont des garçons, issus d'un milieu défavorisé, scolarisés en province Sud et ont choisi de poursuivre en voie professionnelle à 75%.

1. Un taux de réussite en légère hausse avec 86,3% d'élèves admis

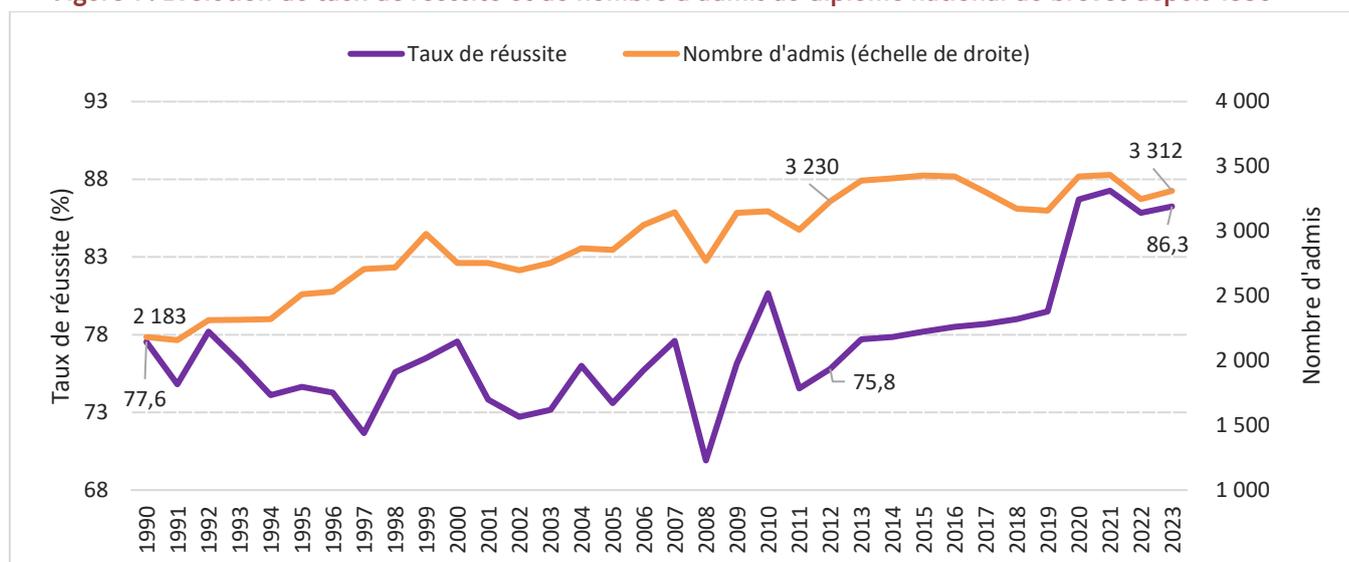
À la session 2023, 3 840 candidats se sont présentés à l'examen en Nouvelle-Calédonie et 3 312 d'entre eux ont été admis à l'examen. Avec 86,3%, le taux de réussite est supérieur de 0,4 point par rapport à la session 2023 (figure 1).

En série générale, qui représente 85% des candidats, le taux de réussite atteint 87,4% soit 0,7 points de plus qu'en 2022. Dans la série

professionnelle, où s'inscrivent les troisièmes en préparation professionnelle en lycée, le taux de réussite s'élève à 79,9%, soit 0,8 points de moins qu'en 2022.

L'écart de taux de réussite entre les deux séries s'est accentué, passant de 6 points en 2022 à 7,5 points en 2023.

Figure 1 : Evolution du taux de réussite et du nombre d'admis au diplôme national du brevet depuis 1990



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES

Champs : tout public

2. Le taux de réussite est plus élevé de 10 points pour les filles

Dans la série générale, 91,0% des filles obtiennent leur diplôme, soit 8 points de plus que les garçons (figure 2). Dans la série professionnelle, les filles réussissent également mieux que les garçons avec 90,7% de réussite contre 74,3%. Toutes séries confondues, 91,0% des filles et 81,4% des garçons obtiennent leur diplôme, soit un écart entre filles et garçons de 10 points.

Concernant les mentions obtenues, elles sont proportionnellement plus nombreuses à obtenir une mention avec 72% des candidates admises contre 64% parmi les garçons, soit un écart 8 points en 2023.

Figure 2 : Taux de réussite et part des admis avec mention selon le sexe et la série à la session 2023 et rappel de la session 2022 (en %)

		Filles	Garçons	Ecart en point Filles/Garçons
Taux de réussite (%)	Générale	91,0	83,2	7,8
	Professionnelle	90,7	74,3	16,4
	Ensemble	91,0	81,4	9,6
	Rappel 2022	89,4	82,1	7,3
Part des admis avec mention (%)	Générale	74,1	67,2	6,9
	Professionnelle	57,4	50,7	6,7
	Ensemble	72,4	64,2	8,2
	Rappel 2022	71,7	65,4	6,3

Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES

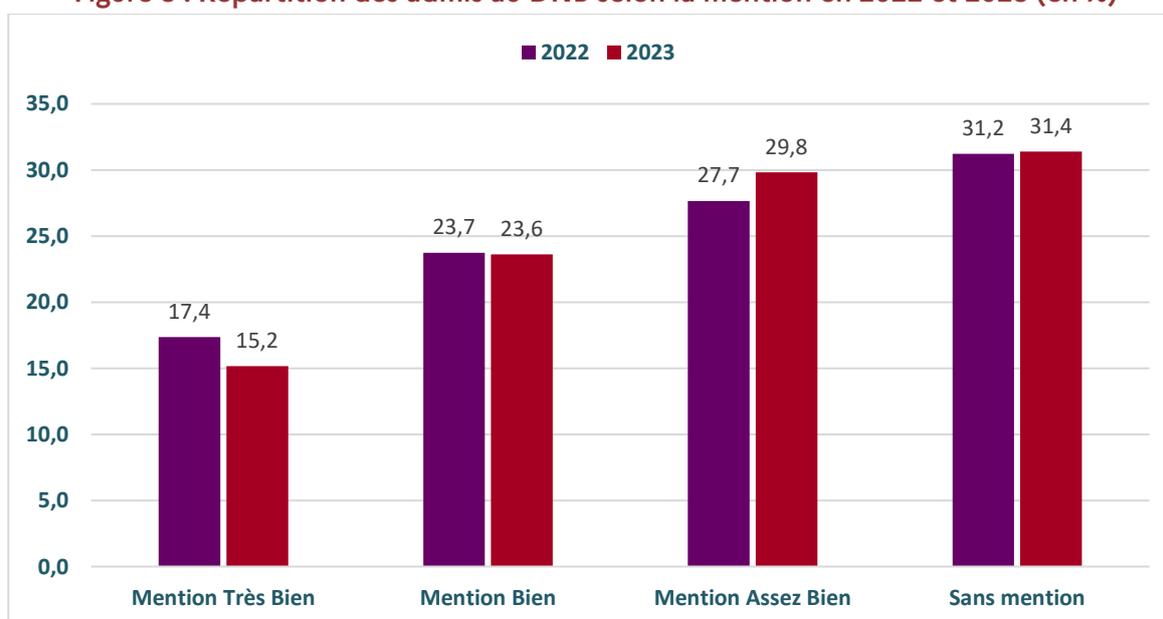
Champs : tout public

3. La part des candidats admis avec mention « Très bien » diminue

En 2023, moins de 7 candidats sur dix ont obtenu une mention toutes séries confondues : 30% « Assez bien », 24% « Bien » et 15% « Très bien ». La part des admis avec mention reste proche de 2022 mais la part des mentions « Très Bien » diminue et celle des mentions « Assez Bien » augmente (figure 3).

En série professionnelle 53% des admis ont obtenu une mention contre 71% en série générale. Les lauréats ayant eu la mention « Bien » ou « Très bien » représentent 20% des admis dans la série professionnelle contre 42% en série générale.

Figure 3 : Répartition des admis au DNB selon la mention en 2022 et 2023 (en %)



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES

Champs : tout public

4. 95,5% de réussite pour les candidats issus d'un milieu social « très favorisé »

Quelle que soit la série, les candidats d'origine sociale très favorisée (*définition*) réussissent mieux que les autres candidats (95,5% contre 86,3% en moyenne). Sur l'ensemble des séries, l'écart de réussite entre les candidats socialement favorisés et les candidats issus d'un milieu défavorisé est de 15 points, soit un écart comparable à la session 2022 (*figure 4*).

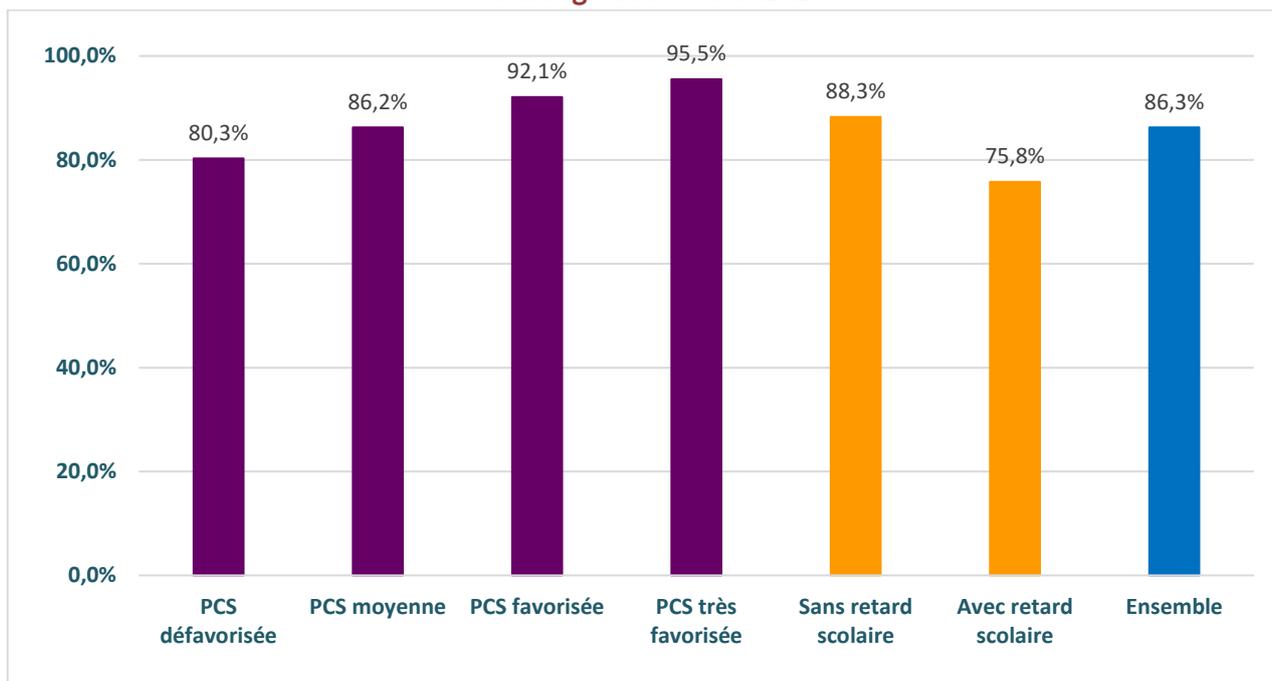
Dans le détail des professions, les écarts sont plus importants : les candidats, dont le responsable est professeur ou de profession scientifique obtiennent le brevet dans 98% des cas. À

l'opposé, parmi les candidats dont le responsable est au chômage ou sans activité professionnelle, seuls 79% sont admis.

Les écarts selon le retard scolaire sont également importants : 88% des élèves qui n'ont pas redoublé obtiennent le diplôme contre 76% parmi les élèves ayant au moins un an de retard.

Les différences de réussite observées selon l'origine sociale et le retard scolaire sont en partie liées : la moitié des candidats ayant au moins un an de retard sont d'origine sociale défavorisée.

Figure 4 : Taux de réussite au diplôme national du brevet selon l'origine sociale et la situation scolaire selon l'âge à la session 2023



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES
Champs : tout public

5. Un taux de réussite identique dans le secteur public et dans le secteur privé mais avec de fortes disparités géographiques

Le taux de réussite est comparable dans les collèges publics et les collèges privés mais de fortes disparités géographiques demeurent.

Par province, le taux de réussite atteint 91,9% aux îles Loyauté, 86,3% en province Sud et 86,7% en province Nord. Les écarts de réussite sont également marqués entre les deux versants

de la Grande Terre avec 86,6% d'admis sur le versant Ouest contre 79,6% sur le versant Est.

Par ailleurs, de fortes disparités s'observent dans les notations : pour une moyenne comparable des candidats aux épreuves écrites, les résultats au socle sont très variés. L'écart entre les moyennes s'élève à 5,8 (sur 20) au

niveau académique mais il est supérieur à 6 points dans les collèges du secteur privé, dans les collèges situés dans les provinces Nord et îles Loyauté et dans ceux du versant Est (figure 5). De plus, les modalités d'évaluation du socle sont moins strictes dans les établissements les plus éloignés au sens de l'indice d'éloignement de la DEPP (définition).

Figure 5 : Les moyennes au socle et aux épreuves écrites par secteur et zone géographique à la session 2023

	Moyenne au socle sur 20	Moyenne épreuves écrites sur 20	écart
Secteur privé	14,4	8,2	6,2
Secteur public	14,8	9,1	5,7
Province des îles Loyauté	14,2	7,7	6,5
Province Nord	14,5	7,6	6,9
Province Sud	14,7	9,3	5,4
Versant Est	14,3	7,0	7,3
Versant Ouest	14,8	9,2	5,6
D1	15,3	10,3	5,0
D2	14,0	8,7	5,4
D3	14,7	9,2	5,5
D4	14,5	8,7	5,7
D5	14,7	9,3	5,4
D6	14,3	8,1	6,2
D7	14,4	6,7	7,7
D8	14,2	7,1	7,1
D9	13,6	7,0	6,6
D10	13,6	6,5	7,1
Ensemble	14,7	8,9	5,8

Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES

Champ : Candidats SCOLAIRES

6. Moins de six candidats sur dix maîtrisent la langue française et les langages mathématiques, scientifiques, informatiques au socle commun

Pour chacune des huit composantes, un candidat de 3^{ème} obtient 10 points si sa maîtrise est insuffisante, 25 points si elle est fragile, 40 points si elle est satisfaisante et 50 points si elle est très bonne. La somme de ces points aboutit à une note du socle sur 400 points.

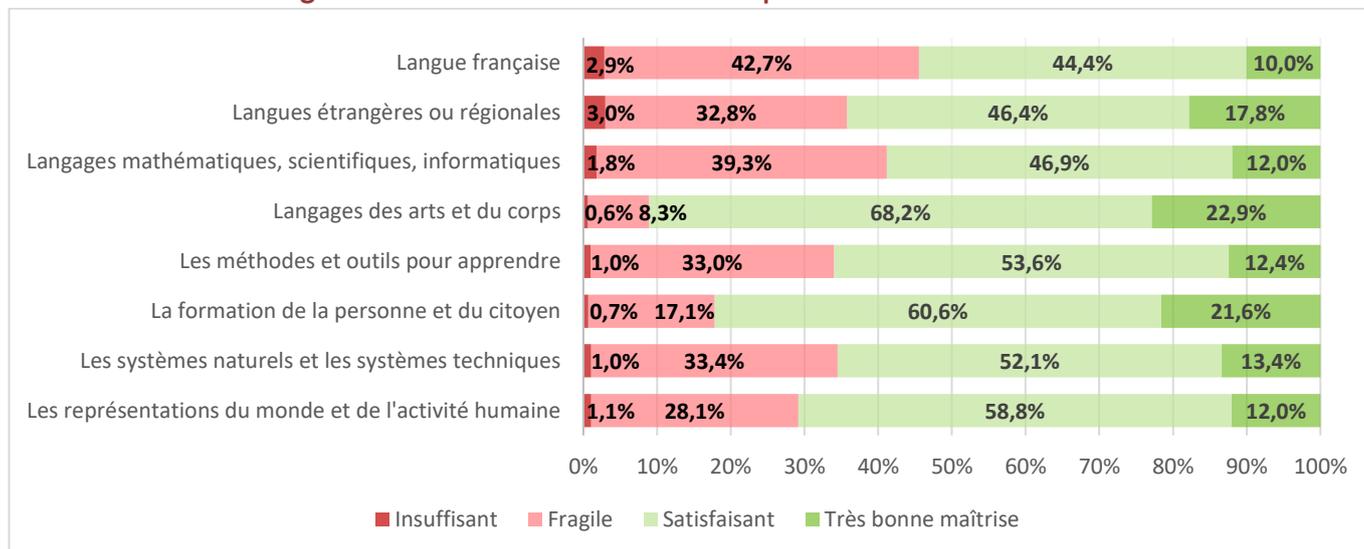
De fortes différences sont observées dans la maîtrise des compétences : si en moyenne neuf candidats sur dix ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne en langages des arts et du corps et huit candidats sur 10 en formation de la personne et du citoyen, moins de six candidats sur dix possèdent ce niveau en langue française

ou en langages mathématiques, scientifiques, informatiques (figure 6).

Les niveaux de maîtrise des composantes du socle sont comparables à 2022. Rapportée sur

20, la moyenne au socle, toutes séries confondues, s'élève à 14,7 contre 14,6 en 2022 (figure 7). Les candidats en série générale obtiennent des meilleurs résultats au socle (15 contre 13 en série professionnelle).

Figure 6 : Niveau de maîtrise des compétences du socle en 2023



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES

Champ : Candidats SCOLAIRES

7. Baisse des moyennes en Français et en Mathématiques aux épreuves terminales du DNB.

Les candidats scolaires sont également évalués sur des épreuves terminales, qui se composent de quatre épreuves écrites et d'une soutenance orale, où ils ont obtenu, toutes épreuves confondues, 10,4 sur 20 contre 10,9 en 2022 (figure 7). En français (-1 point) et en mathématiques (-1,7 point), les moyennes des épreuves terminales, toutes séries confondues, ont baissé par rapport à 2022. En sciences, elle a progressé de 2,1 points. Les moyennes en

histoire-géographie et soutenance orale de projet demeurent globalement stables.

La moyenne générale, incluant les épreuves terminales et le socle, des candidats scolaires au DNB est proche de celle de la session précédente, s'élevant à 12,6 sur 20 toutes séries confondues (12,8 en 2022).

Figure 7 : Moyenne des notes obtenues au DNB (sur 20) à la session 2023 et rappel de la session 2022

	Série Générale		Série Professionnelle		Ensemble	
	2023	Rappel 2022	2023	Rappel 2022	2023	Rappel 2022
Epreuves terminales	10,6	11,0	9,7	10,1	10,4	10,9
Français	7,6	8,6	6,9	7,6	7,5	8,5
Mathématiques	7,0	8,7	9,2	10,6	7,3	9,0
Histoire, géographie, enseignement moral et civique	9,4	9,9	9,7	8,4	9,4	9,7
Sciences	15,1	12,6	9,0	8,3	14,1	12,0
Soutenance orale de projet	15,8	15,7	14,1	14,3	15,5	15,5
Socle	15,0	14,9	13,0	12,8	14,7	14,6
Ensemble DNB	12,9	13,0	11,4	11,6	12,6	12,8

Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES

Champ : Candidats SCOLAIRES

8. 62% des lauréats du DNB ont validé le socle et les épreuves terminales

Les candidats qui obtiennent leur diplôme ont réussi, dans 62 % des cas, à valider la maîtrise du socle et à obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 aux épreuves terminales (figure 8). En raison d'une moyenne inférieure à 10 sur 20 aux épreuves terminales, 38 % des lauréats ont pu compenser par les points obtenus au socle.

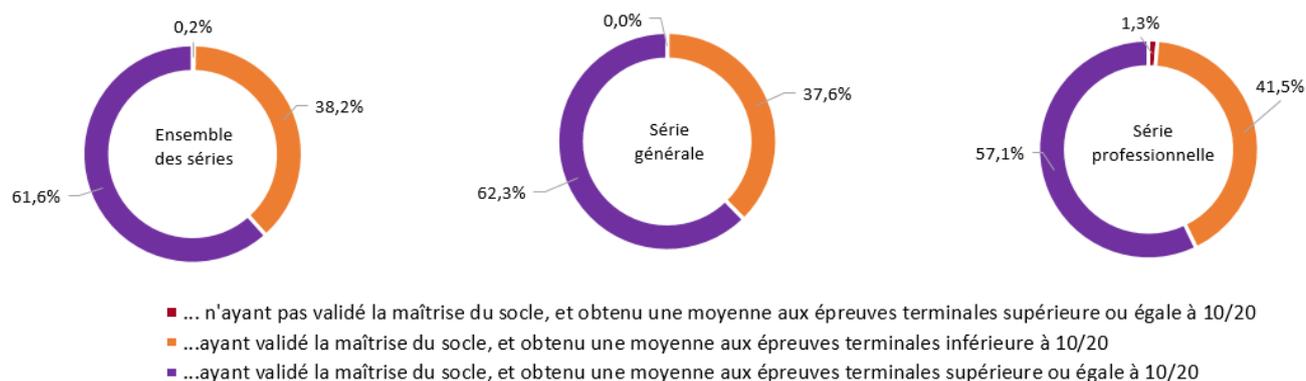
En métropole, la proportion des candidats qui parviennent à valider la maîtrise du socle et à obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 aux épreuves terminales est plus élevée de 22 points (84 %). Seuls 15 % des diplômés ont dû recourir à la compensation des points du socle.

À l'opposé, 80 % des candidats qui échouent à l'examen du DNB ont validé la maîtrise du socle mais ont obtenu une moyenne inférieure à 10 sur 20 aux épreuves terminales. En métropole, cette proportion est inférieure de 34 points avec 46 % des candidats dans cette situation. Ces écarts avec la métropole confirment des modalités d'évaluation du socle moins strictes localement.

Les candidats qui ne remplissent aucune des deux conditions nécessaires à l'obtention du diplôme représentent 27 % des candidats ayant échoué à l'examen en série professionnelle et 18% en série générale.

Figure 8 : Raisons du succès et de l'échec au DNB par série – Session 2023

Candidats ayant réussi en ...



Candidats ayant échoué en ...



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES/BEA

Champ : Candidats SCOLAIRES

9. Trois quarts des candidats qui n'obtiennent pas le brevet continuent dans la voie professionnelle

Le brevet ne sanctionne pas la fin des études au collège et les candidats qui ne l'ont pas obtenu peuvent poursuivre leur scolarité en lycée. À la session 2023, 15% des candidats ne se sont pas présentés au brevet ou ne l'ont pas obtenu, soit 586 élèves.

Plus de la moitié (53%) est issue d'un milieu socialement défavorisé, 67% sont des garçons et 33% sont des filles. 71% sont scolarisés en province Sud, 23% en province Nord, et 5% dans la province des îles Loyauté.

Parmi ces élèves, 3% ont redoublé leur troisième au sein de l'académie (figure 9), trois quarts ont poursuivi dans une formation de la voie professionnelle relevant de l'éducation nationale dont 39% en seconde professionnelle et 36% en CAP et 16% d'entre eux ont continué leur scolarité hors de Nouvelle-Calédonie, ont interrompu leur scolarité ou se sont orientés en apprentissage ou dans une formation de l'enseignement agricole.

Figure 9 : Devenir à la rentrée 2024 des élèves qui ne se sont pas présentés ou n'ont pas obtenu le diplôme national du brevet à la session 2023

Situation à la rentrée 2023	Proportion
Redouble la 3ème	3,2%
2nde générale ou technologique	5,6%
2nde professionnelle	39,4%
CAP	35,5%
Autres situations	16,2%
Ensemble	100,0%

Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES/BEA

Champ : Candidats SCOLAIRES

Sources et définitions

Source :

Les résultats publiés proviennent des fichiers de gestion des candidats au diplôme national du brevet (application CYCLADES) incluant les résultats de la session de remplacement.

Catégorie socioprofessionnelle

Le milieu social de l'élève est défini par regroupement des professions et catégories socioprofessionnelles en quatre groupes :

- très favorisé : chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs, professeurs des écoles ;
- favorisé : professions intermédiaires (sauf instituteurs et professeurs des écoles), retraités cadres et des professions intermédiaires ;
- moyen : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés ;
- défavorisé : ouvriers, retraités ouvriers et employés, chômeurs n'ayant jamais travaillé, inactifs hors retraités.

Indice d'éloignement

L'indice d'«éloignement » permet de synthétiser en un indicateur la notion d'éloignement pour un établissement donné. Plus la valeur de l'indice est élevée, plus l'éloignement du collège est important.

Bibliographie

- Les résultats aux examens de la session 2022, VR-DGE, Chiffres détaillés n° SEP – 08-2023, août 2023
- Les résultats aux examens de la session 2023, VR-DGE, Chiffres détaillés n° SEP – 07-2024, juillet 2024
- Les résultats définitifs de la session 2022 du baccalauréat, VR-DGE, Synthèse n° SEP 09 - 2023, août 2023
- Les résultats définitifs de la session 2023 du baccalauréat, VR-DGE, Synthèse n° SEP 05 - 2024, juillet 2024
- Une nouvelle mesure de l'éloignement des collèges de Nouvelle-Calédonie en 2022, VR-DGE, Synthèse n° SEP - 06 - 2023, Juillet 2023

collection

Synthèse

thématique

Examens

titre du document

**Les résultats définitifs
de la session 2023 du
diplôme national du brevet**

éditeur

**Service études et perspectives (SEP)
vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie,
direction générale des enseignements**

date

Juillet 2024

contact

sep@ac-noumea.nc



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**